

dent (graphiques 2 et 3). Il demeure cependant négatif dans l'industrie.

Le taux d'entrée augmente fortement : + 0,7 point. Cette hausse provient de la progression des embauches en contrats à durée déterminée (CDD) dans l'industrie et surtout dans le secteur tertiaire. La part des fins de CDD dans les sorties (53,7 %) est également en hausse, en raison de la progression des sorties en CDD dans le secteur tertiaire.

La part des démissions (17,9 %) est en net recul ce trimestre (-0,9 point). Elle est en baisse dans chacun des trois grands secteurs d'activité, en particulier dans le tertiaire. Toutefois, dans le secteur de la construction, la part des démissions dans les grands établissements continue à augmenter sensiblement.

La part des licenciements économiques (2,3 %) diminue dans la construction et le tertiaire mais elle continue à progresser dans les grands établissements industriels. Celle des autres licenciements (6,7 %)

Tableau 1
Entrée selon la nature du contrat et sortie selon les principaux motifs
dans les établissements de 10 salariés ou plus
Entrées et sorties en hausse dans chacun des trois secteurs d'activité

Données CVS en pourcentage

Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre

	Établissements de 10 à 49 salariés				Établissements de 50 salariés ou plus				Ensemble des établissements			
	2003				2003				2003			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Taux d'entrée	10,5	10,5	10,2	10,3	9,3	9,1	8,2	9,2	9,7	9,7	8,9	9,6
Industrie.....	5,8	6,2	5,7	5,8	4,1	4,1	3,2	3,9	4,5	4,6	3,7	4,4
Construction	5,9	6,0	5,7	6,2	4,4	4,1	3,9	4,4	5,3	5,2	4,9	5,5
Tertiaire	12,5	12,2	11,8	12,1	12,7	12,4	11,4	12,6	12,6	12,4	11,5	12,4
Part des contrats à durée déterminée dans les entrées												
Ensemble	57,3	60,7	58,0	59,0	68,3	69,6	66,1	69,9	64,1	66,1	62,8	65,6
Industrie.....	54,9	56,2	58,6	56,7	59,8	64,3	59,3	62,6	58,3	61,5	59,3	60,7
Construction	50,4	50,6	50,6	50,0	31,9	34,7	33,5	33,6	44,1	45,5	45,1	44,9
Tertiaire	57,7	61,4	57,9	59,7	70,7	71,1	68,2	71,7	65,7	67,4	64,1	67,0
Part des contrats à durée indéterminée dans les entrées												
Ensemble	31,8	30,0	32,3	31,4	23,2	21,6	21,7	21,4	26,5	24,9	25,8	25,5
Industrie.....	36,7	34,4	33,6	35,8	26,9	25,6	25,2	24,1	29,9	28,4	28,0	27,8
Construction	37,9	40,6	43,3	44,5	55,4	52,5	49,6	55,2	44,0	44,4	45,2	47,8
Tertiaire	31,1	29,1	32,1	30,2	21,7	20,5	20,4	20,3	25,3	23,8	25,0	24,3
Taux de sortie	10,4	10,1	10,1	10,3	9,5	9,2	8,8	9,2	9,8	9,5	9,3	9,6
Industrie.....	6,4	6,3	5,9	6,1	4,7	4,5	4,1	4,3	5,1	4,9	4,5	4,7
Construction	5,6	5,5	5,4	6,2	4,5	5,1	4,0	4,0	5,1	5,3	4,9	5,4
Tertiaire	12,2	11,9	11,7	11,9	12,7	12,2	11,7	12,4	12,5	12,0	11,7	12,2
Part des fins de contrat à durée déterminée dans les sorties												
Ensemble	46,0	46,3	46,3	46,6	58,2	57,8	55,5	58,3	53,5	53,5	51,9	53,7
Industrie.....	36,5	37,8	38,1	35,8	43,6	42,2	41,2	42,2	41,4	40,9	40,4	40,3
Construction	29,1	30,2	28,6	25,3	19,5	15,7	20,0	19,0	25,4	24,6	25,7	23,6
Tertiaire	48,1	48,3	48,3	49,4	61,8	62,4	59,4	62,2	56,6	56,8	54,9	57,5
Part des démissions dans les sorties												
Ensemble	25,2	25,8	25,6	24,0	14,9	13,8	14,4	13,9	18,7	18,4	18,8	17,9
Industrie.....	25,7	26,0	27,1	25,5	14,2	13,4	13,5	13,3	17,7	17,4	17,5	17,0
Construction	40,2	40,7	40,5	38,1	29,4	22,4	28,6	32,9	36,2	33,4	36,6	36,2
Tertiaire	24,1	24,8	24,6	22,8	14,8	13,8	14,2	13,4	18,3	18,0	18,3	17,1
Part des licenciements économiques dans les sorties												
Ensemble	2,5	2,5	2,8	2,7	1,6	1,9	2,1	2,1	1,9	2,1	2,4	2,3
Industrie.....	6,5	6,7	7,4	7,2	5,6	6,9	7,4	7,7	5,9	6,9	7,4	7,6
Construction	2,4	3,4	3,0	2,0	1,5	1,1	1,5	1,3	2,2	2,4	2,4	1,7
Tertiaire	1,9	1,9	2,3	2,1	0,8	0,8	1,0	1,0	1,2	1,2	1,5	1,4
Part des autres licenciements dans les sorties												
Ensemble	6,6	6,7	6,5	6,7	6,4	6,2	5,8	6,6	6,5	6,4	6,1	6,7
Industrie.....	8,6	10,1	9,6	9,4	9,5	9,2	8,3	9,1	9,3	9,5	8,6	9,2
Construction	11,6	11,2	10,4	10,4	16,6	12,3	15,2	18,9	13,3	11,7	12,1	12,9
Tertiaire	6,0	6,0	5,9	6,1	5,6	5,4	5,1	5,9	5,7	5,6	5,4	6,0
Taux de rotation	10,5	10,3	10,2	10,3	9,4	9,1	8,5	9,2	9,8	9,6	9,1	9,6
Industrie.....	6,1	6,2	5,8	6,0	4,4	4,3	3,6	4,1	4,8	4,8	4,1	4,5
Construction	5,8	5,7	5,6	6,2	4,4	4,6	3,9	4,2	5,2	5,3	4,9	5,4
Tertiaire	12,4	12,0	11,7	12,0	12,7	12,3	11,5	12,5	12,6	12,2	11,6	12,3

Note : les transferts entre établissements (pour les entrées et sorties), les départs à la retraite et les fins de période d'essai (pour les seules sorties) complètent ces parts 60 % des entrées sont réalisées par les établissements de 50 salariés ou plus.

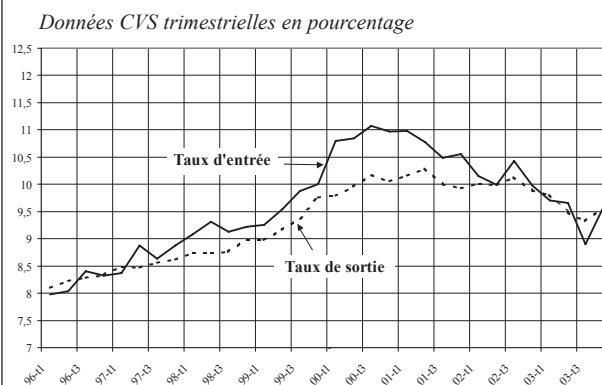
Source : DARES, DMMO/EMMO.

est en hausse dans chacun des trois grands secteurs d'activité. La part des licenciements (économiques ou autres) a ainsi globalement progressé ce trimestre dans chacun des trois grands secteurs d'activité.

Au total, hors intérim, l'emploi salarié marchand continue à diminuer, à un rythme comparable à celui des trimestres précédents [2].

Marine LE ROUX
(Dares).

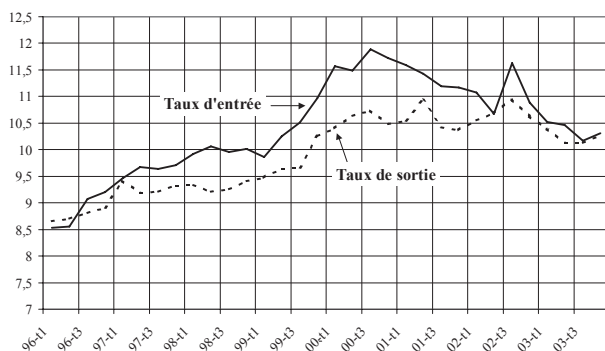
Graphique 1
Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 10 salariés ou plus



Source : Dares, DMMO/EMMO.

Graphique 2
Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 10 à 49 salariés

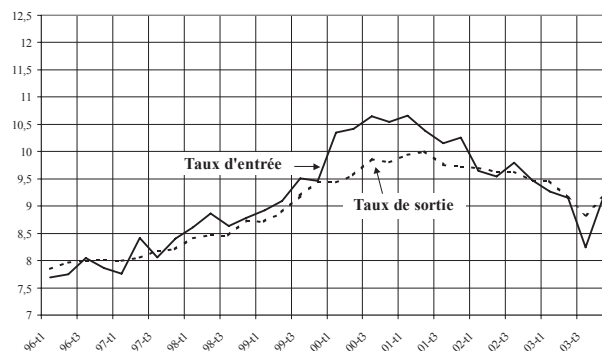
Données CVS trimestrielles en pourcentage



Source : Dares, DMMO/EMMO.

Graphique 3
Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 50 salariés ou plus

Données CVS trimestrielles en pourcentage



Source : Dares, DMMO/EMMO.

Encadré 1

MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- *La Déclaration mensuelle des Mouvements de Main-d'Oeuvre (DMMO)* : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

- *L'Enquête sur les Mouvements de Main-d'Oeuvre (EMMO)* : chaque trimestre, la Dares interroge par sondage stratifié selon la zone d'emploi et le secteur, les établissements de 10 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au total, un peu plus d'un établissement sur cinq est interrogé.

Le champ est celui du secteur concurrentiel industriel et commercial, ce qui représente plus de 80 % du champ couvert par l'Unédic. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre.

Depuis le premier trimestre 1996, la Dares publie, à partir des deux sources, des résultats semestriels fusionnés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés ou plus. À partir de 2001, les résultats sont publiés trimestriellement avec un éclairage particulier sur différents thèmes (ce trimestre, les différences par nationalité - voir encadré 2).

Le *taux de rotation* est la demi-somme du taux d'entrée et du taux de sortie. Pour un trimestre donné, le taux d'entrée (respectivement de sortie) est le rapport du nombre total des entrées (respectivement des sorties) du trimestre à l'effectif de début de trimestre.

La *part des CDD dans les entrées* (tableaux 1 et A) est définie comme le rapport entre les entrées en CDD et la somme des entrées en CDI ou CDD et des entrées liées aux transferts entre établissements d'une même entreprise.

La *part des CDD dans les embauches* est définie comme le rapport entre les entrées en CDD et la somme des entrées en CDI ou CDD, sans prendre en compte les entrées liées aux transferts entre établissements d'une même entreprise.

LES RESSORTISSANTS EUROPÉENS DAVANTAGE EMBAUCHÉS EN CDI

Au dernier trimestre 2003, la hausse des embauches en CDD et des sorties pour fin de CDD progresse pour les Français comme pour les autres nationalités. Les emplois stables sous forme de CDI sont toujours davantage proposés aux ressortissants de l'Union européenne [3] : ils représentent ainsi 36 % des embauches de salariés de nationalité européenne ce trimestre, contre respectivement 27 et 28 % des embauches de français et d'étrangers hors Union européenne.

La part des sorties pour démission baisse pour les Français et les étrangers hors Union européenne, alors qu'elle continue à augmenter pour les ressortissants européens. Les démissions sont un motif de sortie toujours beaucoup plus fréquent pour les ressortissants européens que pour les non ressortissants.

Les licenciements économiques sont en légère progression pour les Français. Ils diminuent pour les autres nationalités. Les ressortissants européens continuent à faire davantage l'objet d'un licenciement économique que les autres. Les licenciements autres qu'économiques progressent surtout pour les Français, pour la première fois, les plus touchés par ce type de licenciement.

Tableau A
Les français davantage embauchés en CDD

Données CVS trimestrielles en pourcentage

	Établissements de 10 à 49 salariés				Établissements de 50 salariés ou plus				Ensemble des établissements			
	2003				2003				2003			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Entrées												
Part des contrats à durée déterminée dans les entrées des :												
Français	57,0	60,5	61,3	60,0	70,6	70,4	65,1	70,6	65,9	66,9	63,8	67,3
Union européenne	55,6	60,9	53,0	59,7	55,7	55,7	51,7	57,4	55,5	57,8	52,2	58,6
Autre nationalité	58,4	61,5	58,3	59,5	68,8	70,0	67,1	70,2	64,7	66,5	63,4	65,8
Part des contrats à durée indéterminée dans les entrées des :												
Français	34,1	32,8	31,9	32,7	23,5	22,8	21,9	21,5	27,1	26,3	25,5	24,9
Union européenne	35,8	33,2	40,6	33,4	34,7	34,9	32,6	33,7	35,3	34,4	35,6	33,6
Autre nationalité	32,3	30,1	32,9	32,0	23,2	21,6	21,8	21,7	26,8	25,2	26,3	26,0
Sorties												
Part des fins de contrat à durée déterminée dans les sorties des :												
Français	46,3	48,6	50,4	48,0	60,2	59,7	59,5	61,7	55,7	56,0	56,4	57,2
Union européenne	36,5	42,6	45,7	43,9	42,4	42,2	41,1	43,2	40,7	42,3	42,9	43,2
Autre nationalité	46,7	46,8	46,4	47,2	58,6	58,3	56,1	58,6	53,9	53,6	52,2	54,0
Part des démissions dans les sorties des :												
Français	23,9	24,9	22,7	22,0	12,6	11,7	12,0	11,9	16,2	16,3	15,7	15,1
Union européenne	33,2	32,9	29,6	30,3	22,4	16,9	17,7	18,4	25,8	22,5	22,9	23,7
Autre nationalité	25,7	26,0	25,7	24,4	15,3	14,5	14,4	14,3	19,3	19,1	19,0	18,5
Part des licenciements économiques dans les sorties des :												
Français	2,9	1,7	2,1	2,5	1,0	1,2	0,8	1,2	1,6	1,2	1,5	1,6
Union européenne	2,4	2,6	3,1	4,2	2,8	3,4	3,1	2,8	2,5	3,1	3,5	3,1
Autre nationalité	2,5	2,6	2,9	2,7	1,7	2,0	2,2	2,2	2,0	2,3	2,5	2,4
Part des autres licenciements dans les sorties des :												
Français	6,9	7,5	6,3	8,7	7,8	7,7	7,6	8,3	7,5	7,6	7,1	8,4
Union européenne	9,9	7,9	6,1	4,5	9,4	8,3	8,3	10,2	9,7	8,3	7,6	7,6
Autre nationalité	6,7	6,7	6,6	6,8	6,5	6,3	5,9	6,7	6,5	6,5	6,2	6,8

Note : les transferts entre établissements, les départs à la retraite et les fins de période d'essai complètent ces parts.

Remarque : les données en italique sont des données brutes car aucune saisonnalité particulière n'a été détectée.

Source : Dares, DMMO/EMMO.

Bibliographie

[1] Dares (20004), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2003 : signes de reprise », *Premières Informations*, n°15.1, avril.

[2] Fabre E., Fréchet H. (2003), « Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2003 », *Premières Informations*, Dares, n°12.2, mars.

[3] Richet-Mastain L., Tomasini M. (2003), « Les mouvements de main-d'œuvre au quatrième trimestre 2002 : les démissions diminuent », *Premières Informations*, Dares, n°27.1, juillet.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61 - Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14 - Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.